

AOUT 2015

**VERIFICATION DES TITRES D'ELIGIBILITE
RAPPORT DU BUREAU DU GRAND CONSEIL**

Le Bureau du Grand Conseil s'est réuni le jeudi 20 août 2015 pour prendre connaissance des pièces justificatives relatives à l'élection de cinq nouveaux députés en remplacement de collègues démissionnaires.

Conformément à l'article 66, alinéa 1 de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 16 mai 1989, en cas de vacance de siège pendant la législature, le Secrétariat général du Grand Conseil invite le Bureau d'arrondissement à le repourvoir dans un délai de cinq semaines. Selon les extraits des procès-verbaux des Bureaux électoraux des arrondissements de Lausanne, sous-arrondissements de Lausanne-Ville et de Romanel, et de Lavaux-Oron, sont déclarés élus au Grand Conseil :

M. Philippe CLIVAZ, né le 14 juin 1963, originaire de Randogne (VS), gestionnaire culturel de profession, domicilié à l'avenue du Temple 21c, 1012 Lausanne, qui remplace, au sein du groupe socialiste, Mme Stéphanie APOTHELOZ, démissionnaire, ceci suite au refus du siège par M. Laurent GUIDETTI, Mme Christelle ALLAZ, Mme Thanh-My TRAN-NHU et Mme Glenda GUILLAUME-GENTIL, premiers suppléants éligibles de la liste ;

M. Manuel DONZE, né le 7 mai 1971, originaire des Breuleux (JU), professeur d'économie au gymnase de profession, domicilié à l'avenue du Tribunal-Fédéral 23, 1005 Lausanne, qui remplace M. Jacques-André HAURY, démissionnaire, ceci suite au refus du siège par M. Benjamin LEROY-BEAULIEU, premier suppléant éligible de la liste. M. DONZE rejoint le groupe PDC – Vaud libre ;

M. Philippe KRIEG, né le 30 décembre 1950, originaire de Saint-Sulpice (VD), agriculteur retraité de profession, domicilié au chemin de l'Oche 1, 1008 Jouxens-Mézery, qui remplace M. François BRELAZ, démissionnaire. M. KRIEG rejoint le groupe de l'Union Démocratique du Centre ;

Mme Lena LIO, née le 17 janvier 1957, originaire de Lausanne (VD), cheffe d'entreprise de profession, domiciliée à l'avenue de Senalèche 3, 1009 Pully, qui remplace M. Jacques NEIRYNCK, démissionnaire. Mme LIO rejoint le groupe Vert'Libéral ;

Mme Muriel THALMANN, née le 4 juillet 1962, originaire de Sierre et St-Luc (VS), économiste de profession, domiciliée au chemin du Liaudoz 34, 1009 Pully, qui remplace, au sein du groupe socialiste, Mme Monique WEBER-JOBE, démissionnaire.

En vertu de l'article 23, alinéa 3 de la loi sur le Grand Conseil (LGC) du 8 mai 2007, le Bureau, composé de M^{mes} et MM. Roxanne MEYER KELLER, Présidente, Rémy JAQUIER,

Martine MELDEM, Michel RENAUD, Yves RAVENEL, Membres, et de la soussignée, a constaté la parfaite légalité de ces élections et vous propose de les accepter telles que présentées.

Lausanne, le 20 août 2015.

Le rapporteur :

(Signé) *Sylvie Podio*

Deuxième Vice-Présidente